

## **RÈGLEMENT CO-2009-599 ORDONNANT DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA RUE HÉRELLE ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT**

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le conseil ordonne les travaux décrits dans les documents joints au règlement comme annexe I et I.1.

CO-2009-599, a. 1 ; CO-2010-652, a. 1.

2. Le conseil autorise une dépense n'excédant pas 2 677 000 \$ incluant les frais de financement et autres frais accessoires pour l'objet mentionné à l'article 1.

CO-2009-599, a. 2 ; CO-2010-652, a. 3.

3. Pour se procurer la somme de 2 677 000 \$, le conseil décrète un emprunt n'excédant pas 2 677 000 \$ pour une période de 20 ans.

CO-2009-599, a. 3 ; CO-2010-652, a. 3.

4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par ce règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables compris dans le bassin montré sur le plan joint au règlement comme annexe II (dossier 09409 minute 944), une taxe spéciale à un taux suffisant sur la base de leur superficie telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur.

Le conseil est autorisé à affecter annuellement, durant le terme de l'emprunt, une portion des revenus généraux de la Ville pour pourvoir aux dépenses engagées relativement à la partie des dépenses mentionnées au premier alinéa afférente aux immeubles non imposables compris dans le bassin précité à l'exception des immeubles utilisés pour fin de bassin de rétention et de parc, conformément à l'article 547 de la *Loi sur les cités et villes*.

CO-2009-599, a. 4 ; CO-2010-652, a. 4.

**5.** Il sera loisible à tout propriétaire d'un immeuble sur lequel une taxe prévue au premier alinéa de l'article 4 est imposée, de l'en exempter en payant en un versement la part du capital qui, à l'échéance de l'emprunt, aurait été fournie par la taxe imposée sur son immeuble.

Cette part est calculée sur la base du rôle d'évaluation en vigueur au moment où le contribuable effectue son paiement compte tenu, le cas échéant, des taxes déjà payées en vertu du règlement.

Le paiement doit être fait avant la publication de l'avis prévu à l'article 554 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chap. C-19)*, ou avant que le ministre des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire n'accorde l'autorisation visée au quatrième alinéa de cet article 554.

Le montant de l'emprunt est réduit d'une somme égale à celle payée en vertu de cet article.

CO-2009-599, a. 5.

**6.** S'il advient que le coût de certaines dépenses ordonnées par le règlement soit moins élevé que l'estimation qui en a été faite, l'excédent d'emprunt peut servir à payer toutes les autres dépenses ordonnées par le règlement et dont le coût s'avérerait plus élevé.

CO-2009-599, a. 6.

**7.** Le règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

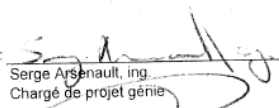
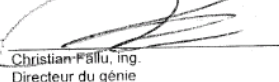
CO-2009-599, a. 7.

VILLE DE LONGUEUIL  
DIRECTION DU GÉNIE  
ESTIMATION POUR RÉGLEMENT D'EMPRUNT  
PROLONGEMENT DE LA RUE HÉRELLE - VIEUX-LONGUEUIL  
LE 26 JUIN 2009

CO-2009-599  
Annexe I

Art.	Nature des travaux	Quantité prévue au bordereau	unité	Prix unitaire (excluant taxes)	Montant (excluant taxes)
<b>Prolongement de la rue Hérelle</b> 09-EG-115-V01-R00 (chainage 0+000 à Ch. 0+400)					
<b>1.0 ÉGOUT SANITAIRE</b>					
1.1	Tuyau en PVC DR-35, BNQ 3624-135 incluant le nettoyage des conduites	500	m	175,00 \$	87 500,00 \$
1.1.1	- 250 mm				
1.2	Regard d'égout préfabriqué en béton armé, BNQ 2622-400, de type:				
1.2.1	- M-1200 Flex-Lok 200	6	unité	4 500,00 \$	27 000,00 \$
1.2.2	- M-2100 Flex-Lok 200 pour conduite existante	1	unité	8 000,00 \$	8 000,00 \$
1.3	Raccordement sur une conduite existante sur le boulevard Guimond incluant la réfection de la fondation de rue et du pavage	1	unité	15 000,00 \$	15 000,00 \$
1.4	Inspection et essais des conduites d'égout sanitaire à l'acceptation provisoire	500	m	8,00 \$	4 000,00 \$
1.5	Nettoyage et inspection des conduites d'égout sanitaire à l'acceptation finale	500	m	8,00 \$	4 000,00 \$
1.6	Provision pour imprévus			Provision	7 300,00 \$
<b>SOUS-TOTAL ÉGOUT SANITAIRE</b>					<b>152 800,00 \$</b>
<b>2.0 ÉGOUT PLUVIAL</b>					
2.1	Tuyau en béton armé BNQ 2622-120, classe IV, avec joints de caoutchouc, d'un diamètre de:				
2.1.1	- 300 mm diam. classe IV	70	m	150,00 \$	10 500,00 \$
2.1.2	- 375 mm diam. classe IV	95	m	175,00 \$	16 625,00 \$
2.1.3	- 450 mm diam. classe IV	25	m	225,00 \$	5 625,00 \$
2.1.4	- 1050 mm diam. classe IV	500	m	1 000,00 \$	500 000,00 \$
2.2	Regard d'égout préfabriqué en béton armé, BNQ 2622-400, de type:				
2.2.1	- M-1200 Flex-Lok 100	2	unité	4 500,00 \$	9 000,00 \$
2.2.1	- M-2100 Flex-Lok 100 pour conduite existante	7	unité	8 000,00 \$	56 000,00 \$
2.2.1	- M-2400 Flex-Lok 100 pour conduite existante	1	unité	10 000,00 \$	10 000,00 \$
2.3	Puisard circulaire préfabriqué en béton armé, de marque Lécuyer type P-5, BNQ 2622-410, incluant cadre guideur conique et cadre C-50P, grille P3V et trappe T-1R de marque Laperle à raccorder à la conduite principale	10	unité	3 000,00 \$	30 000,00 \$
2.4	Raccordement sur un regard existant incluant le perçage et l'étanchéisation du joint	1	unité	2 500,00 \$	2 500,00 \$
2.5	Excavation de roc en tranchée		m <sup>3</sup>	15,00 \$	
2.6	Inspection et essais des conduites d'égout sanitaire à l'acceptation provisoire	690	m	6,00 \$	4 140,00 \$
2.7	Nettoyage et inspection des conduites d'égout sanitaire à l'acceptation finale	690	m	6,00 \$	4 140,00 \$
2.8	Imprévus			Provision	32 500,00 \$
<b>SOUS-TOTAL ÉGOUT PLUVIAL</b>					<b>681 030,00 \$</b>
<b>3.0 AQUEDUC</b>					
3.1	Tuyau en PVC classe 150, DR-18:				
3.1.1	- 200 mm	315	m	140,00 \$	44 100,00 \$
3.1.2	- 150 mm	70	m	125,00 \$	8 750,00 \$
3.1.3	- 200 mm en tranchée séparée	85	m	250,00 \$	21 250,00 \$
3.2	Vanne, incluant boîte au complet avec tête ajustable de marque Müeller ou équivalent, le remplissage en pierre concassée 0-19 mm				
3.2.1	- 150 mm	7	unité	1 500,00 \$	10 500,00 \$
3.2.1	- 200 mm	2	unité	1 750,00 \$	3 500,00 \$
3.3	Borne-fontaine incluant accessoires et raccordement	3	unité	5 000,00 \$	15 000,00 \$
3.4	Raccordement sur conduite existante	1	unité	1 000,00 \$	1 000,00 \$
3.5	Provision pour imprévus			Provision	5 200,00 \$
<b>SOUS-TOTAL AQUEDUC</b>					<b>109 300,00 \$</b>
<b>4.0 TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE</b>					
4.1	Déboisement	7 400	m <sup>2</sup>	4,00 \$	29 600,00 \$
4.2	Terrassement	5 200	m <sup>2</sup>	2,00 \$	10 400,00 \$
4.3	Drainage des eaux en provenance du milieu humide			Global	5 000,00 \$
4.4	Membrane géotextile	5 200	m <sup>2</sup>	2,00 \$	10 400,00 \$
4.5	Fondation inférieure, pierre 56-0, épaisseur 600 mm	5 200	m <sup>2</sup>	25,00 \$	130 000,00 \$
4.6	Fondation supérieure, pierre 20-0, épaisseur 150 mm	5 200	m <sup>2</sup>	7,50 \$	39 000,00 \$
4.7	Poussière de roche sur une épaisseur de 25 mm	5 200	m <sup>2</sup>	2,50 \$	13 000,00 \$
4.8	Drain en polyéthylène perforé avec filtre	800	m	30,00 \$	24 000,00 \$
4.9	Bordure à enlever et disposer	60	m	10,00 \$	600,00 \$
4.10	Pavage et fondation à enlever et disposer	200	m	20,00 \$	4 000,00 \$
4.11	Abat-poussière, solution de chlorure de calcium	5 200	m <sup>2</sup>	0,50 \$	2 600,00 \$
4.12	Provision pour imprévus			Provision	13 400,00 \$
<b>SOUS-TOTAL TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE</b>					<b>282 000,00 \$</b>

VILLE DE LONGUEUIL  
DIRECTION DU GÉNIE  
ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT  
PROLONGEMENT DE LA RUE HÉRELLE - VIEUX-LONGUEUIL  
LE 26 JUIN 2009

Art.	Nature des travaux	Quantité prévue au bordereau	unité	Prix unitaire (excluant taxes)	Montant (excluant taxes)	
<b>5.0 DISPOSITION DES MATÉRIAUX DE REBUTS ET DES SOLS CONTAMINÉS</b>						
Triage et manutention des matériaux de remblai existant pour fins de disposition selon le devis					Global	5 000,00 \$
5.1				15,00 \$	3 750,00 \$	
5.2	Matériaux de rebut (béton, pavage, bois, etc.)	250	t.m.	85,00 \$	21 250,00 \$	
5.3	Classe «B - C»	250	t.m.	100,00 \$	15 000,00 \$	
5.4	Classe «C +»	150	t.m.		5 000,00 \$	
5.5	Caractérisation de sols			Provision	5 000,00 \$	
5.6	Imprévus			Provision	5 000,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL DISPOSITION DES MATÉRIAUX DE REBUT ET DES SOLS CONTAMINÉS</b>					<b>55 000,00 \$</b>	
<b>6.0 PAVAGE</b>						
6.1	Nettoyage de la fondation de rue existante, profondeur 100 mm	5 200	m.ca.	2,00 \$	10 400,00 \$	
6.2	Pierre concassée 0-20 mm pour correction de profil	1 170	t.m.	16,00 \$	18 720,00 \$	
6.3	Pierre concassée pour travaux connexes	100	t.m.	16,00 \$	1 600,00 \$	
6.4	Nivellement et ajustement de regards, puisards et boîtes de vanne	15	unité	125,00 \$	1 875,00 \$	
6.5	Fourniture et installation de pièces			Provision	2 000,00 \$	
6.6	Bordure de béton	800	m	60,00 \$	48 000,00 \$	
6.7	Nivellement et réglage final	800	m	2,50 \$	2 000,00 \$	
6.8	Nivellement et réglage final au-dessus de la conduite d'aqueduc en tranchée séparée	325	m	20,00 \$	6 500,00 \$	
6.9	Pavage pour réfection de rue et d'entrée privée en béton bitumineux, ESG-14 60mm et ESG-10 50 mm	200	m.ca.	40,00 \$	8 000,00 \$	
6.10	Pavage en béton bitumineux type ESG-14 épaisseur compactée 60 mm	5 200	m.ca.	20,00 \$	104 000,00 \$	
6.11	Liant d'accrochage, 0,2 l/m.ca.	5 200	m.ca.	0,75 \$	3 900,00 \$	
6.12	Pavage en béton bitumineux type ESG-10, épaisseur compactée 50 mm	5 200	m.ca.	15,00 \$	78 000,00 \$	
6.13	Nettoyage des regards, puisards, chambres et boîtiers de vanne et des conduites d'égout sanitaire			Global	1 300,00 \$	
6.14	Imprévus			Provision	15 000,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL PAVAGE</b>					<b>301 295,00 \$</b>	
<b>7.0 ÉCLAIRAGE DE RUE</b>						
7.1	Tranchée d'éclairage pour conducteur installé dans un conduit	400	m.lin.	25,00 \$	10 000,00 \$	
7.2	Conduit en PVC, ACNOR C-22.2 # 85 et # 211.2					
7.3	50 mm ø	400	m.lin.	10,00 \$	4 000,00 \$	
7.4	Traverse de rue en tuyau de tôle ondulée aluminisée	15	m.lin.	75,00 \$	1 125,00 \$	
7.5	Luminaire, poteau en acier galvanisé, base et lampe	12	unité	5 500,00 \$	66 000,00 \$	
7.6	Fil conducteur AWG # 4 RWU90	800	m.lin.	2,90 \$	2 320,00 \$	
7.7	Fil conducteur AWG # 6 RWU90 vert, mise à la terre	400	m.lin.	1,85 \$	740,00 \$	
7.8	Réfection des surfaces	400	m.lin.	3,50 \$	1 400,00 \$	
7.9	Matériaux divers pour la mise au point du système			Global	900,00 \$	
7.10	Imprévus			Provision	4 300,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL ÉCLAIRAGE DE RUE</b>					<b>90 785,00 \$</b>	
<b>TOTAL PROLONGEMENT DE LA RUE HÉRELLE</b>					<b>1 672 300,00 \$</b>	
<b>FRAIS INCIDENTS</b>						
HONORAIRES PROFESSIONNELS [ (A * 1.12875 * 12 % )					B	226 500,00 \$
TAXES NETTES [ (A +B)* 7.875% ]					C	149 500,00 \$
FRAIS DE FINANCEMENT [ (A +B+C)* +/- 7% ]					D	143 000,00 \$
<b>SOUS-TOTAL - FRAIS INCIDENTS [ B à D ]</b>					E	519 000,00 \$
<b>TOTAL RÈGLEMENT (taxes nettes) [A + E]</b>						<b>2 191 000,00 \$</b>
<p>Préparé par:  Serge Arsenault, ing. Chargé de projet génie</p> <p>Vérfié par:  Christian Fallu, ing. Directeur du génie</p>						

CO-2009-599

VILLE DE LONGUEUIL  
DIRECTION DU GÉNIE  
SERVICE DU GÉNIE

Annexe I.1

PROLONGEMENT DE LA RUE HÉRELLE - Tronçon additionnel

ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL  
Triennal VLO12-3007-09

ESTIMÉ POUR RÈGLEMENT - Annexe I. 1

DATE : 2 JUILLET 2010

Art.	Nature des travaux	Quantité prévue au bordereau	Unité	Prix unitaire (excluant taxes)	Montant (excluant taxes)
<b>Chainage 0+407 @ 0+511</b>					
<b>1,0 RÉSEAUX D'ÉGOUTS</b>					
<b>ÉGOUT SANITAIRE</b>					
1,1	Tuyau en PVC DR-35				
1,1,1	- 250 mm ø	100	m.lin.	150,00 \$	15 000,00 \$
1,2	Regard d'égout de type M-1200 Flex-Lok 200 préfabriqué en béton armé	3	unité	4 500,00 \$	13 500,00 \$
1,3	Raccordement sur conduite existante	1	unité	1 000,00 \$	1 000,00 \$
1,4	Ajustement des regards avant l'acceptation finale	3	unité	125,00 \$	375,00 \$
1,5	Nettoyage, inspection télévisée, essai d'étanchéité et vérification de l'ovalisation:				
1,5,1	- à l'acceptation provisoire	100	m.lin.	8,00 \$	800,00 \$
1,5,2	- à l'acceptation finale	100	m.lin.	8,00 \$	800,00 \$
1,6	Provision pour imprévus			Provision	2 000,00 \$
<b>ÉGOUT PLUVIAL</b>					
1,7	Tuyau en BA				
1,7,1	- 750 mm ø classe IV	90	m.lin.	600,00 \$	54 000,00 \$
1,7,2	- 1050 mm ø classe IV	10	m.lin.	750,00 \$	7 500,00 \$
1,8	Regard d'égout de type M-1600 Flex-Lok 100 préfabriqué en béton armé	2	unité	6 000,00 \$	12 000,00 \$
1,9	Regard d'égout de type M-2100 Flex-Lok 100 préfabriqué en béton armé	1	unité	9 000,00 \$	9 000,00 \$
1,10	Raccordement sur conduite existante	1	unité	1 000,00 \$	1 000,00 \$
1,11	Puisard préfabriqué ajustable en béton armé, marque "Lécuyer", type P-8, incluant dalle, cadre guideur conique P-15C(125mm), cadre P-15A(200mm), grille P-51AM en fonte ductile, tête T15A, conduit de raccordement en PVC DR-35 ø200mm ainsi qu'une trappe T-1R marque "Laperle"	2	unité	4 000,00 \$	8 000,00 \$
1,12	Ajustement des regards avant l'acceptation finale	3	unité	125,00 \$	375,00 \$
1,13	Nettoyage, inspection télévisée, essai d'étanchéité et vérification de l'ovalisation:				
1,13,1	- à l'acceptation provisoire	100	m.lin.	8,00 \$	800,00 \$
1,13,2	- à l'acceptation finale	100	m.lin.	8,00 \$	800,00 \$
1,14	Provision pour imprévus			Provision	5 000,00 \$
<b>SOUS-TOTAL RÉSEAUX D'ÉGOUTS</b>					<b>131 950,00 \$</b>
<b>2,0 RÉSEAU D'AQUEDUC</b>					
2,1	Tuyau en PVC DR-18				
2,1,1	- 250 mm ø	100	m.lin.	140,00 \$	14 000,00 \$
2,2	Vanne à siège résilient				
2,2,1	- 250 mm ø	1	unité	2 500,00 \$	2 500,00 \$
2,3	Fourniture et installation d'une borne fontaine complète incluant, accessoires et raccordement	1	unité	5 000,00 \$	5 000,00 \$
2,4	Raccordement sur conduite existante 250 mm ø	1	unité	1 500,00 \$	1 500,00 \$
2,5	Nettoyage, désinfection et essai d'étanchéité	100	m.lin.	15,00 \$	1 500,00 \$
2,6	Provision pour imprévus			Provision	1 200,00 \$
<b>SOUS-TOTAL RÉSEAU D'AQUEDUC</b>					<b>25 700,00 \$</b>
<b>3,0 TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE</b>					
3,1	Déboisement			Global	10 000,00 \$
3,2	Terrassement	1865	m²	2,00 \$	3 730,00 \$
3,3	Membrane géotextile de marque Solmax ou équivalent approuvé	1865	m²	2,00 \$	3 730,00 \$
3,4	Fondation inférieure, MG-56, épaisseur de 600mm	1865	m²	20,00 \$	37 300,00 \$
3,5	Fondation supérieure, MG-20, épaisseur de 150mm	1865	m²	10,00 \$	18 650,00 \$
3,6	Criblure de pierre 0-5mm, épaisseur 25mm	1865	m²	2,50 \$	4 662,50 \$
3,7	Drain en polyéthylène perforé avec filtre	225	m.l.	30,00 \$	6 750,00 \$
3,8	Pierre concassée pour travaux connexes			Global	5 000,00 \$
3,9	Provision pour imprévus			Provision	4 500,00 \$
<b>SOUS-TOTAL TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE</b>					<b>94 322,50 \$</b>
<b>4,0 TROTTOIRS ET BORDURES</b>					
4,2	Raccordement d'une bordure proposée à une bordure existante	2	unité	100,00 \$	200,00 \$
4,3	Bordure de béton 200 x 500mm	290	m.l.	70,00 \$	20 300,00 \$
4,5	Nivellement et ajustement des surfaces dans l'emprise	290	m.l.	2,50 \$	725,00 \$
4,6	Provision pour imprévus			Provision	1 100,00 \$
<b>SOUS-TOTAL TROTTOIRS ET BORDURES</b>					<b>22 325,00 \$</b>

Estimé pour règlement  
ANNEXE I.1

JUILLET 2010

1 de 2

À jour au 7 octobre 2010



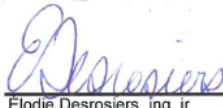
VILLE DE LONGUEUIL  
DIRECTION DU GÉNIE  
SERVICE DU GÉNIE

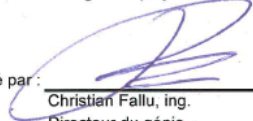
PROLONGEMENT DE LA RUE HÉRELLE - Tronçon additionnel  
ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL  
Triennal VLO12-3007-09

ESTIMÉ POUR RÈGLEMENT - Annexe I. 1

DATE : 2 JUILLET 2010



Art.	Nature des travaux	Quantité prévue au bordereau	Unité	Prix unitaire (excluant taxes)	Montant (excluant taxes)
<b>5,0</b>	<b>PAVAGE</b>				
5,1	Pierre concassée 0-20mm pour correction de profil			Global	7 000,00 \$
5,2	Nivellement et nettoyage des regards, puisards et boîtiers de vannes	9	unité	100,00 \$	900,00 \$
5,3	Pavage en béton bitumineux type ESG-14, épaisseur compactée de 70mm	1620	m²	20,00 \$	32 400,00 \$
5,4	Liant d'accrochage 0,2 l/m²	1620	m²	0,75 \$	1 215,00 \$
5,5	Pavage en béton bitumineux type ESG-10, épaisseur compactée de 60mm	1620	m²	15,00 \$	24 300,00 \$
5,6	Provision pour imprévus			Provision	3 300,00 \$
	<b>SOUS-TOTAL PAVAGE</b>				<b>69 115,00 \$</b>
<b>6,0</b>	<b>ÉCLAIRAGE DE RUE</b>				
6,1	Base de lampadaire de 1525mm incluant 2 conduits en PVC rigide 50mm, béton 35 Mpa, modèle BL-1CR de Lécuyer	3	unité	800,00 \$	2 400,00 \$
6,2	Fourniture et installation de lampadaire complet incluant luminaire, poteau en acier galvanisé et lampe	3	unité	5 000,00 \$	15 000,00 \$
6,3	Traverse de rue en tôle ondulée galvanisée, 150mm ø	15	m.l.	75,00 \$	
6,4	Tranchée pour conduit dans le sable, incluant la compaction de la tranchée jusqu'à la ligne du terrain naturel	125	m.l.	40,00 \$	5 000,00 \$
6,5	Conduit en PVC, rigide de 50mm ø, incluant toutes les pièces de raccordement	125	m.l.	20,00 \$	2 500,00 \$
6,6	Fil conducteur AWG # 4 RWU90	250	m.l.	3,00 \$	750,00 \$
6,7	Fil conducteur AWG # 6 RWU90 vert, mise à la terre	125	m.l.	2,00 \$	250,00 \$
6,8	Provision pour imprévus			Provision	1 300,00 \$
	<b>SOUS-TOTAL ÉCLAIRAGE DE RUE</b>				<b>27 200,00 \$</b>
	<b>TOTAL PROLONGEMENT DE LA RUE HÉRELLE - Tronçon additionnel</b>				<b>A 370 600,00 \$</b>
	<b>FRAIS INCIDENTS</b>				
	Honoraires professionnels ( A * 1,12875)* 12%				B 50 200,00 \$
	Taxes nettes ( (A + B) * 7,875% )				C 33 138,00 \$
	Frais de financement ( (A + B + C) * ± 7 % )				D 31 800,00 \$
	Sous-total FRAIS INCIDENTS ( B + C + D )				E 115 138,00 \$
	<b>TOTAL AJOUT AU RÈGLEMENT (Taxes nettes) ( A + E )</b>				<b>486 000,00 \$</b>
	<b>CUMUL DU PROLONGEMENT DE LA RUE HÉRELLE ET DU TRONÇON ADDITIONNEL</b>				
	Total prolongement de la rue Hérelle incluant le tronçon additionnel ( A + 1 672 300,00 \$ )				F 2 042 900,00 \$
	Honoraires professionnels ( (F * 1,12875)* 12% )				G 276 700,00 \$
	Taxes nettes ( (F + G) * 7,875% )				H 182 700,00 \$
	Frais de financement ( (F + G + H) * ± 7 % )				I 175 160,00 \$
	Sous-total FRAIS INCIDENTS ( G + H + I )				J 634 560,00 \$
	<b>TOTAL DU RÈGLEMENT (Taxes nettes) ( F + J )</b>				<b>2 677 000,00 \$</b>

Préparé par :  02/07/10  
Élodie Desrosiers, ing. jr Date  
Chargée de projets

Approuvé par :  5-07-2010  
Christian Fallu, ing. Date  
Directeur du génie



Note: Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI).

<p>Objet: Bassin de taxation                  Lot (s): voir plan                  Cadastre: Cadastre du Québec                  Circonscription foncière: Chambly                  Municipalité: Ville de Longueuil                  Arrondissement: Vieux-Longueuil                  Échelle: 1 : 1000</p>	<p><b>longueuil</b>                  Direction de la planification du territoire et                  des équipements d'agglomération                  Service de la géomatique                  4250, chemin de la Savane                  Longueuil, (Québec) J3Y 9G4                  Tél.: 450 463-7100 #2290</p>	
<p>Signé à Longueuil le: 12 mai 2009                  Par:                   ANDRÉ VOLLERING a.g.</p>	<p>Vraie copie de l'original                  Émise le: 15/05/2009                  Par:                   Arpenteur-géomètre</p>	<p>Dossier: 09409                  Minute: 944</p>

CO-2009-599, a. 4.

**Historique législatif**

<b>Numéro et lien hypertexte</b>	<b>Titre du règlement initial et des règlements modificateurs</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
CO-2009-599	<i>Règlement CO-2009-599 ordonnant des travaux de prolongement de la rue Hérelle et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.</i>	20 août 2009
CO-2010-652	<i>Règlement CO-2010-652 modifiant le Règlement CO-2009-599 ordonnant des travaux de prolongement de la rue Hérelle et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.</i>	7 octobre 2010